



## 1<sup>ère</sup> demande de titre de séjour « Etudiant » Liste de pièces à fournir

Cette demande concerne uniquement citoyens algériens ayant un visa D « Etudiant – Carte de séjour à solliciter » ou « Etudiant ES VLS ».

### Liste des pièces justificatives :

- ✓ **Passeport :**
  - Page de votre passeport relative à l'état civil
  - Page avec le visa
  - Page avec le tampon d'entrée en France
  
- ✓ **[E-photos](#) d'identité (cliquez sur le lien)**
  
- ✓ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**
  - *Vous vivez dans une résidence étudiante (Maison St Bernard, St Laurent, résidences CROUS ou résidence étudiante privée) :*
    - Attestation de résidence
  
  - *Vous êtes locataire ou propriétaire :*
    - Facture d'eau ou électricité ou gaz ou téléphone fixe ou mobile ou internet mentionnant votre nom
    - Ou bail de location [seulement issu d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés]
    - Ou dernière quittance de loyer [seulement issue d'un organisme agréé type régie – les documents entre particuliers ne sont pas acceptés]
  
  - *Vous vivez à l'hôtel :*
    - Attestation de votre hôtelier
    - Ou facture du dernier mois



○ Vous êtes hébergé chez un particulier [famille, ami...]

- Attestation de votre hébergeant datée et signée. Voir PDF « (Modèle) Attestation d'hébergement FR-ENG ».
- Sa carte d'identité [si Français ou Européen] ou carte de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom

✓ **Certificat de scolarité ou certificat de préinscription auprès de votre établissement d'enseignement supérieur**

**Attention :** Si vous fournissez une attestation de préinscription/d'inscription, sachez que vous devrez obligatoirement fournir un certificat de scolarité pour obtenir la validation de votre demande de renouvellement.

Si votre cursus à l'UCLy comprend une mobilité européenne : vous devez également fournir une attestation de votre faculté/école/institut justifiant que votre cursus comporte une mobilité au sein de l'Union Européenne.

✓ **Ressources financières :**

**Attention :** les relevés mensuels de compte bancaire ne sont pas valables.

○ Vous recevez de l'argent d'un parent/d'une autre personne :

- Attestation bancaire de cette personne justifiant de la programmation de virements réguliers vers votre compte, à hauteur de minimum 615€/mois
- **Ou** Attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis de 615€/mois. Voir PDF « (Modèle) Attestation de prise en charge FR-ENG ».
- Passeport/carte d'identité du tiers

○ Vous êtes salarié :

- Fiches de paie des 3 derniers mois

○ Vous avez vos propres économies :

- Attestation bancaire de solde créditeur suffisant. Le solde doit être de minimum 6.150€ pour une année.



○ Vous avez une bourse :

- De votre pays d'origine : veuillez fournir une attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse
- Du gouvernement français ou bénéficiaire de programmes européens: veuillez fournir l'attestation de bourse.